

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le trente mars deux mille neuf, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 23/03/2009

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 27

PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Arlette DEMAR, Pierre LANGLADE, Henri PALA, Hervé VALADAS, Gérard BEAUBIER, Bernard DUMONT, Alain FAUCHER, Gérard BARRAUD, Dominique DUNAUD, Martine TANDEAU DE MARSAC, Michelle MONDIT, Bernard POUSSIN, Daniel CADET, Patrick DESCHARLES, Valérie GIROIR, Nadine MAGY, Alexandre MAZIN, Christine RIFFAUD, Anne SERVE, Philippe VAN ROOIJ, Jean-Pierre ESTRADÉ, Philippe STEYAERT, Jean-Pierre MORLON.

EXCUSES : Béatrice DUFOUR, Dominique GILLES, Monique REIX – BUSSY.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

2009 – 054 : CONVENTION TRAVAUX D'INTERET GENERAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'Arrêté Préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la communauté de communes de NOBLAT

Vu l'arrêté préfectoral 2006-2469 du 14 décembre 2006 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat

Monsieur le Président expose que le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, installé à Limoges, a contacté la Communauté de Communes de Noblat pour proposer une convention qui permettra à l'intercommunalité de recevoir des personnes devant effectuer un travail d'intérêt général.

En tant qu'organisme accueillant, la Communauté de Communes de Noblat doit, entre autre, prévoir un personnel d'encadrement et veiller à ce que le nombre d'heures de travail prescrit soit effectué dans le délai imparti... Avant tout accueil, la Communauté de Communes de Noblat devra donner son accord au SPIP pour recevoir la personne proposée.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par
24 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Autorise Monsieur le Président à signer la convention avec le SPIP de Limoges

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 31 mars 2009

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

le :

Publié ou notifié

Le : 31/04/2009

Le Président,



Jean-Claude LEBLOIS

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Convention travaux d'interet general

Date de transmission de l'acte : 03/04/2009

Date de réception de l'accusé de réception : 03/04/2009

Numéro de l'acte : 2009-054 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20090330-2009-054-DE

Date de décision : 30/03/2009

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.4. Autres categories de personnels